

# CEP : deux marchés distincts

Quatre opérateurs subventionnés par l'État  
et des opérateurs régionaux sélectionnés par France compétences

## Logique subvention



Conventions d'objectifs  
et de moyens signées  
avec l'État

## Logique concurrentielle

Opérateurs régionaux CEP  
pour les actifs occupés, hors agents publics

Sélection dans chaque région par un marché public organisé  
par France compétences, selon un cahier des charges national